

An aerial photograph of a village street. The central focus is a large, light-colored building with a dark roof and a small clock tower on top. The street is paved and has a yellow line marking. Other buildings with tiled roofs are visible on either side. There are trees and a green field in the background.

La gazette d'uzay Le venon

Le mot du maire



Chers administrés,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de joies, de convivialité, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches.

Dans ce contexte incertain, je vous souhaite le meilleur entouré des vôtres.

La pandémie du COVID - 19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. L'état d'urgence sanitaire a d'ailleurs été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement. Il faut donc continuer à prendre soin de soi et des autres.

Malheureusement, nous avons dû, au dernier moment, annuler le repas du CCAS pour la deuxième année consécutive: les inscrits se feront livrer leur repas le 19 décembre en fin de matinée par les membres du CCAS.

Les vœux de la municipalité initialement prévus le 14 janvier n'auront pas lieu.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de votre GAZETTE.

Gilles Delfolie.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022.

Les travaux et équipements 2021 :

- * Achat d'un défibrillateur.
- * Création d'un site internet pour la commune: www.uzaylevenon.fr et adhésion prochainement à l'application mobile **Civox** (informations et actualités de la commune)
- * Réfection du campanile.
- * Aménagement de points d'apport volontaire (containers pour les résidences secondaires).
- * Achat d'un tableau interactif pour l'école.
- * Installation de capteurs CO2 dans les établissements recevant du public (école, cantine , agence postale, mairie).
- * Achat de 20 tables pour la salle des fêtes.



Les projets d'investissement 2022 :

- * Achat de tables en inox pour la cuisine de la salle des fêtes.
- * Installation de jeux pour enfants.
- * Installation de bornes électriques situées sur le parking proche du multi-commerces.
- * Renouvellement d'une gazinière et d'un réfrigérateur subventionnés dans le cadre de France Relance.
- * Travaux sur deux logements sociaux communaux (rénovation, isolation, chauffage).
- * Achat d'un columbarium, mise en place de 6 cavurnes et réaménagement du jardin des souvenirs au cimetière communal.

Travaux des logements communaux

Logement de La Cure

Vacant depuis le début de l'année 2021, il s'avère que ce logement a besoin d'une réhabilitation complète. La commune va donc procéder à sa rénovation afin d'améliorer l'habitat et d'optimiser sa consommation énergétique : isolation, chauffage, éclairage...

Maison rue du Paradis

Vide également depuis cette année, il était nécessaire d'effectuer des travaux d'aménagement et d'amélioration énergétique.

Points d'apport volontaire pour les déchets ménagers des résidences secondaires



La commune a souhaité la mise en place d'un point d'apport volontaire pour les déchets ménagers des résidences secondaires. Ce système facilite l'élimination de leurs déchets ménagers.

Les résidences secondaires peuvent déposer leurs déchets par l'intermédiaire de leur badge de déchetterie à ces bornes. Ce point est situé au stade, route de Meillant, et est réservé exclusivement aux résidences secondaires.

Défibrillateur

Cet appareil est installé en centre bourg sur la façade du bâtiment de la mairie. Le personnel de la commune ainsi que le gérant du multi-commerces ont été formés à son utilisation.

Le samedi matin 22 janvier 2022, la commune organisera une formation d'une heure avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers pour tous les habitants souhaitant être sensibilisés gratuitement à son utilisation.

Vous pouvez vous inscrire directement en mairie à l'aide du coupon joint à la gazette.



Visite du Député



Le 9 septembre 2021, le député Loïc KERVAN nous a fait le plaisir de sa visite afin de nous expliquer ses missions en tant que député et d'entendre nos demandes de projets pour la commune.

Cet échange fût enrichissant.

Stérilisation des chats

En début d'année, nous referons une campagne de stérilisation des chats errants. En 2021, onze ont été capturés et opérés.

Malheureusement, quelques uns sont passés à travers et il y a une recrudescence de ceux-ci dans notre commune.

Si vous avez connaissance de chats errants, n'hésitez pas à les signaler en mairie.

Pour les personnes possédant des chats non stérilisés, nous vous demandons de les faire opérer au plus vite afin d'enrayer ce fléau.

La bibliothèque

Encore une année difficile qui se termine un peu comme elle avait commencé. Pour accéder à la bibliothèque, vous devez présenter un pass sanitaire. Les autres restrictions sont levées. Ainsi, le bibliobus est de nouveau passé au mois de septembre, après plus de 18 mois sans passage. Les livres nouveaux sont donc arrivés !

Pour les nouveaux habitants de la commune, je rappelle que la bibliothèque est ouverte le samedi de 11 h à 12 h. Vous pouvez y trouver des livres pour adultes (romans, documentaires, BD...) et des livres pour enfants dès 2 ans (albums, romans, documentaires, BD, revue j'aime lire...). Si vous souhaitez un livre que je n'ai pas, vous avez la possibilité de le réserver. Il vous suffit d'être inscrit à la bibliothèque, soit vous venez me voir et j'effectuerai la réservation pour vous sur le portail de la médiathèque départementale, soit de chez vous, vous pouvez réserver sur [lecturepublique.fr](https://lecturepublique18.fr) et je vous avertirai quand votre demande sera arrivée par la navette. Vous trouverez un fascicule explicatif à la bibliothèque.

Les élèves de l'école d'Uzay bénéficient d'un créneau le mardi de 15 h à 15 h 45 pour emprunter des livres. Nous lisons ensemble des histoires que nous prolongeons par un débat parfois philosophique et nous préparons, chaque année une exposition.

La bibliothèque prête aussi des livres aux enfants de l'école d'Arpueilles en collaboration avec Mme la professeure des écoles.

En 2021, j'avais prévu une exposition sur James Bond. Le thème me tenant beaucoup à cœur, je la garde sous le coude, car je souhaite que le plus de personnes possibles puissent la voir, ce qui n'est pas évident en ce moment. Ce report vous permettra, si vous avez des livres, des objets publicitaires, des affiches ou autre chose sur James Bond, de m'aider à compléter cette exposition. N'hésitez pas à me contacter.

Il est donc prévu cette année, une exposition sur l'origine des fruits et légumes que l'on nous conseille de manger tous les jours pour être en bonne santé.

Et si le thème départemental est intéressant, la bibliothèque fera, sans doute, une autre animation dans l'année.

Enfin deux derniers arguments pour vous donner envie de fréquenter votre bibliothèque : les économies et l'écologie. A l'heure où l'on se plaint d'une baisse du pouvoir d'achat, pourquoi continuer à acheter des livres alors que l'on peut les emprunter gratuitement. Rien ne vous empêche, ensuite de l'acheter si vous avez eu un véritable coup de cœur. Economie d'argent, économie de place sur vos étagères ! Quant aux tablettes, utilisez-les quand vous partez en vacances, c'est plus simple que d'emporter plusieurs livres mais pour la vie de tous les jours, avec la tablette, vous contribuez sans vous en rendre compte à l'augmentation de la pollution numérique si sournoise car invisible. Fréquenter une bibliothèque est un geste écologique, car un même livre est lu des centaines de fois.

Je vous attends donc bientôt à la bibliothèque, pour enrichir vos lectures.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous.

Evelyne TOURNY.



**RÉSERVEZ SUR [LECTUREPUBLIQUE18.FR](https://lecturepublique18.fr)
ET EMPRUNTEZ DANS UNE BIBLIOTHÈQUE
PRÈS DE CHEZ VOUS!**



**PLUS DE 200 000 LIVRES, CD, DVD
À PORTÉE DE CLICS!**



**MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE
RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU CHER
CHEMIN DU GRAND MAZIÈRES - 18000 BOURGES
TÉL. : 02 48 55 82 80**

mediatheque@departement18.fr • www.lecturepublique18.fr • www.monchermedia.com

Nos associations

La chasse



La société comprend 17 actionnaires. Nous faisons 3 lâchers de 20 faisans dont 2 poules que nous laissons à chaque fois pour la reproduction.

Nous ne voulons essayer de prélever que 3 ou 4 lièvres en battue car la population est en baisse et cela faisait 3 ans que nous n'avions pas chassé pour les protéger. Nous avons 10 bracelets de chevreuils pour la saison. Pour le moment, nous n'avons tué que 3 chevreuils et 7 sangliers.

L'ACUVE



La pandémie a modifié le calendrier 2021. L'ACUVE a organisé une journée au Tour de France. La sortie du 15 août "FAVERDINES" et le loto de novembre.

Des dons ont été fait à HUGO "Handigo" ainsi qu'à la mairie pour l'achat du défibrilateur.

Si les conditions sanitaires le permettent, l'ACUVE organisera en 2022 un dîner dansant à la salle des fêtes de BRUERE-ALLICHAMPS, le 29 janvier, un week-end "Tour de France", la sortie du 15 août et les rifles en novembre.



Loto du 10 et 11 novembre 2021

L'Amicale remercie la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes ainsi que le versement de sa subvention.

Le comité de direction.

Nos associations

Uzay Dynamique

Le bilan de cette saison est encore malheureusement rapide à résumer. Il a été présenté aux sportifs de notre association lors de l'assemblée générale du 04 novembre 2021. A nouveau, avec cette pandémie de COVID -19, nous avons eu très peu de cours et les manifestations prévues n'ont pu se dérouler. Mais grâce à de bonnes finances, nous pouvons continuer à suivre nos cours dispensés par Chantal Genneteau.

Notons quand même qu'Uzay Dynamique a fêté ses 20 ans dans la commune et qu'elle EXISTE TOUJOURS malgré les aléas des années précédentes.

Alors n'hésitez pas à venir nous retrouver comme l'ont fait quelques nouvelles personnes en cette rentrée 2021. La gymnastique, comme nous la pratiquons, est adaptée pour tous, elle nous apporte un bien être corporel et moral en ces temps difficiles.

Cours les jeudis de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes.

Possibilité de 2 cours gratuits de découverte avant inscription.

Pour tous renseignements : 06 31 11 17 30

Manifestations prévues pour 2022 :

Galette des rois le jeudi 20 janvier

Randonnée pédestre le dimanche 24 avril

Pot de fin d'année le jeudi 16 juin

Sortie vélo et repas le dimanche 21 août



Uzay Dynamique.

Voulez-vous jouer avec nous ?



Marie DURAND, Présidente de l'association, vous propose de passer un moment de partage et de joie autour du jeu.

Les membres peuvent jouer à la belote, au tarot, mais également à des jeux de société et des jeux de dés.

L'association est ouverte à tous et de toutes communes, les mercredis de 14h00 à 18h00. Le tarif d'adhésion est de 15 € /an et une participation de 1 € est demandée chaque mercredi pour le goûter.

Nos associations

Comité des fêtes



Le dimanche nous aurons un grand marché de plus de 20 producteurs locaux et artisans. La journée vibrera aux rythmes de la culture brésilienne : batucada, capoeira, musique et danseuses.

Fête foraine, maquillage fantaisie et mur d'escalade combleront les plus jeunes.

Le Lundi : BROCANTE (possibilité de s'inscrire à partir du 15 mai 2022)

Le plus important, les ESCARGOTS ... ils seront prêts à être dégustés ! Miam !

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook. Le programme complet de la fête sera distribué dans vos boîtes aux lettres début mai.

Le comité vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année, nous vous donnons rendez-vous en Juin 2022 et surtout, prenez soin de vous.

Le Comité des Fêtes n'a pas été actif en 2021, et pour cause ! La crise sanitaire était et est toujours présente parmi nous.

En 2022, la Fête des Lumas sera de retour (croisons les doigts) du samedi 4 au lundi 6 Juin.

Le samedi soir aura lieu un concert à 21h.



CCAS

Repas de fin d'année

Pour la deuxième année consécutive, nos aînés ne pourront pas retrouver le côté convivial et festif du repas de fin d'année. Celui-ci leur sera livré par notre restaurateur « l'Embuscade » et les membres du CCAS le dimanche 19 décembre.

Naissances 2021

Les bébés nés cette année se sont vus remettre un bon cadeau de 50€ en guise de bienvenue.

Le CCAS informe les habitants, qui le souhaitent, que le registre des personnes dites "vulnérables" est toujours ouvert en mairie. Chacun peut s'y faire inscrire afin de bénéficier d'un appel régulier d'un des membres du CCAS.

Le CCAS vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022

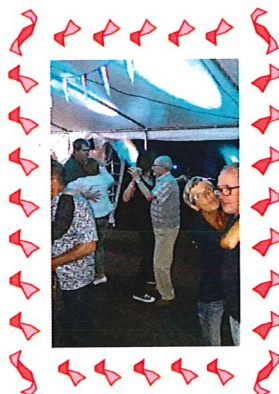
L'Embuscade

Depuis un an notre village est plus vivant, Arnaud, le gérant de l'Embuscade, très ambitieux, arrive à nous faire participer à tout ce qu'il met en place. Il redynamise la commune avec des soirées repas comme le 21 juin 2021 avec la fête de la musique, le 14 juillet où il installe des barnums pour nous accueillir. Sans oublier la soirée tartiflette qui a eu lieu à Bruère-Allichamps, par manque de capacité d'accueil dans notre salle des fêtes. De ce fait, il a mis en place des navettes pour permettre aux habitants de profiter pleinement de cette soirée.

Arnaud ne manque pas d'idées pour apporter aux villageois tout ce dont ils ont besoin. Avec son équipe, ils assurent au quotidien les services suivants :

- Française des jeux,
- Retraits d'argent (point vert),
- Relais colis courant 2022,
- Bouteilles de gaz,

Il a également proposé la vente de sapins de Noël. Et d'ailleurs les enfants pourront faire un tour de calèche accompagnés du Père Noël le 24 décembre de 10h00 à 12h00.



Le restaurant propose :

- le midi, un **MENU OUVRIER à 14€** entrée, plat, fromage, dessert
- Les vendredis et samedis, possibilité de déjeuner ou dîner avec le menu proposé ou à la carte
- Les plats sont également à emporter la

PIZZAS A EMPORTER LES SOIRS

VENDREDI
SAMEDI

POULETS ROTIS LES MIDIS

SAMEDI
DIMANCHE

TETE DE VEAU LE MIDI

VENDREDI

Une uzaynienne en Or

Le 14 octobre 2021, c'est avec fierté que Gilles Delfolie et le conseil municipal ont souhaité rendre hommage à Sandrine Bernard en Mairie.

Entraîneuse nationale en parabadminton, elle revient médaillée des Jeux Paralympiques de Tokyo (Août 2021) avec deux de ses athlètes : Lucas Mazur (médaillé d'or en individuel) et Faustine Noël (médaillé d'argent en double mixte avec Lucas Mazur). Native de Saint-Amand, Sandrine habitait dans la même rue qu'un célèbre cycliste récemment champion du monde (Julian Alaphilippe), et depuis 2001 elle vit à Uzay-Le-Venon .



Sandrine nous raconte son parcours :

Sportive dans l'âme depuis son enfance, elle débute par l'athlétisme, le volley, le foot et le badminton. Après ses études à Jean-Moulin elle obtient 3 brevets d'Etat : sport pour tous, badminton et athlétisme, discipline pour laquelle elle devient entraîneuse adjointe du Pôle Espoir St-Amand.

En 1997 elle intègre le CREPS de Bourges, entraîne les jeunes au badminton et est responsable du Pôle Espoir.

En 2006, elle obtient le Brevet du 2ème degré en badminton.

C'est en 2013, qu'elle choisit d'être entraîneuse nationale du parabadminton , conseillère technique nationale et référente territoriale de la Ligue du Centre.

En 2014, le parabadminton est annoncé comme discipline aux Jeux Paralympiques en 2020. Dès lors, elle s'attèle à tout mettre en place pour approfondir ses connaissances, puis trouver et former l'équipe qu'elle emmènera aux Jeux : l'aventure tricolore est lancée !! Pendant 6 ans, elle travaille avec acharnement, détermination, passion, sans aucune fioriture ni ménagement, pour que le parabadminton français brille au plus haut niveau avec un seul objectif en ligne de mire....Tokyo.....

Repoussés à 2021 en raison de la crise sanitaire, sans relâche elle motivera et bossera avec ses athlètes pour atteindre le graal tant espéré....L'investissement sportif et personnel sera récompensé dès l'instant où Mazur fera retentir la Marseillaise lors de cette magnifique médaille d'or en individuel, suivie d'une aussi belle médaille d'argent pour le duo mixte Mazur-Noël.

Elle l'a fait, ils l'ont fait.....le parabadminton français est entré dans l'histoire...et restera à jamais le 1er médaillé dans sa discipline...

La vie du village

Malgré de drastiques contraintes dûes à la crise sanitaire, Sandrine nous raconte qu'elle gardera des souvenirs inoubliables de cette aventure à laquelle elle aura cru dès le départ. Les sacrifices seront récompensés quand elle regardera le sourire de son mari et son fils, si fiers d'elle...

A la question : "quels sont tes objectifs maintenant ?", on ne pourra que remarquer ce petit sourire en coin et ces quelques paroles **PARIS 2024 !!!!!**

C'est tout ce que nous te souhaitons, Sandrine.

Et sache que nous sommes fiers de ce que tu as déjà accompli !!!



Prochain objectif :



Ecole

Notre sortie au parc floral d'Apremont sur Allier

Mardi 29 juin, nous sommes allés au parc floral d'Apremont sur Allier, avec la classe d'Arpheuilles.

Il y avait une heure de route pour arriver à Apremont. Le matin, nous nous sommes promenés dans le parc. La classe était partagée en 4 groupes et nous devions répondre à un questionnaire. Il fallait observer les fleurs mais aussi les bâtiments puis répondre à des questions ou à des devinettes. Nous avons beaucoup aimé le pont japonais ainsi que la cascade.

Le midi, nous avons pique-niqué au bord de l'Allier, la rivière qui passe à Apremont. Après le déjeuner, nous avons découvert le village. Les maisons sont très anciennes et très belles. La maîtresse avait pris des photos de certaines parties des habitations et nous devions les retrouver.

L'après-midi, nous avons fait un atelier avec de l'argile. Chacun a découpé un morceau dans un pain d'argile, puis nous avons réalisé un arbre : le tronc, les branches puis les feuilles. Nous avions des outils à notre disposition pour tracer des traits sur la terre. A la fin de l'atelier, nous avons tous les mains très sales. Nous avons rangé nos arbres dans des boîtes pour les ramener à l'école puis nous sommes revenus à Uzay.

Nous avons beaucoup aimé cette journée !



Nos cochons d'Inde

Après la visite de la maman d'Augustin, qui est vétérinaire, nous avons demandé à la maîtresse si nous pouvions avoir un animal à l'école. Nous avons cherché un animal qui ne soit pas malheureux enfermé à l'école et qui ne coûte pas trop cher non plus ! Nous avons donc choisi d'avoir un cochon d'Inde mais cet animal a besoin d'un compagnon. Le 1^{er} avril, nous avons accueilli deux femelles cochon d'Inde que nous avons appelé Blanche et Coco. Au bout de quelques semaines, on s'est aperçu que Blanche était un mâle ! Nous l'avons renommé Youki.

Pendant les grandes vacances certaines familles de la classe ont gardé nos cochons d'Inde, chacune pendant une semaine. Le 14 août, Lola a eu la surprise de découvrir un petit !

Depuis la rentrée la maîtresse a séparé la cage en deux mais trop tard. Deux nouveaux petits sont nés avant les vacances de la Toussaint ! Nous avons réussi à donner tous nos bébés : le premier est parti chez Eva, et les deux autres ont été adoptés par Ystvan et Abygaël.



La vie du village

Les commémorations

Pour la commémoration du 8 mai, la cérémonie s'est déroulée à huis clos.

Le maire, le conseil municipal, les enfants de l'école ainsi que les habitants ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918. Après lecture du maire et des enfants de l'école, l'ensemble des habitants présents ont chanté La Marseillaise. La commémoration de l'armistice du 11 novembre honore les soldats tués au combat pour la seconde guerre mondiale, mais également ceux décédés de l'année en cours.

Ensuite nous avons pu reprendre la tradition de nous retrouver autour du pot de la municipalité au café de notre village.



Etat civil

Naissances

Léna DALUZEAU, le 14 mars 2021

Pietro HURIAUX, le 6 novembre 2021

Maëlan LE BRETON DE LA PERRIERE, le 19 novembre 2021

Kacye LARGUINAT, née le 14 décembre 2021

Décès

Mr Gilbert SARRAIRE, le 22 décembre 2020

Mme Chantal MANCION, le 23 décembre 2020

Mr Alain DANNELONGUE, le 17 juillet 2021

Mme Estelle BARDOU née HARDY, le 22 septembre 2021

Mr Alfredo CABRERO, le 1er novembre 2021

Mariages



Julie BELKIRI et Stéphane ALEXANDRE, le 17 juillet 2021



Zwina MAZOUNI et Pierre BENICY, le 24 juillet 2021



Jacqueline CHAMIOT-CLERC et Cyril GEMMO, le 28 août 2021

Issu de la fusion du SMEAL de Lapan et du SIAEP de Châteauneuf-sur-Cher, le SMEACL a présenté ses rapports annuels sur la qualité des services eau potable et assainissement non collectif, le 23 septembre dernier.

Avec 4415 abonnés (soit presque 8000 habitants) sur l'ensemble de son périmètre, la nouvelle collectivité a poursuivi en 2021 ses investissements malgré le contexte sanitaire.

Sur le périmètre de la régie de Châteauneuf-sur-Cher (2530 abonnés), le SMEACL a ainsi finalisé la mise en place du périmètre de protection du captage de l'Île et lancé la réhabilitation du surpresseur situé au lieu-dit Pavigny (commune de Vallenay). Cet équipement, raccordé au printemps 2021, améliore désormais la continuité du service sur ce qui constituait un point faible du réseau. En parallèle, le syndicat poursuit la mise en place progressive des compteurs à tête émettrice. Ce sont plus de 600 compteurs de ce type qui sont d'ores-et-déjà installés.

En 2021, la collectivité s'est engagée dans une démarche de modernisation de ses outils de gestion et de surveillance du réseau. Six débitmètres sont ainsi en cours d'installation ce qui permettra de sectoriser les 165 km de canalisations et de limiter les pertes lors de la distribution. La mise en service de ces nouveaux appareils est également l'occasion d'accélérer la télégestion de l'ensemble des ouvrages du syndicat (station de captage, châteaux d'eau, bâches de reprise, surpresseurs). Cette télégestion sera effective d'ici la fin de l'année 2021. Enfin, les trois agents de la régie sont désormais équipés de tablettes numériques facilitant la relève annuelle des compteurs.



Consciente des enjeux du XXI^e siècle autour de la problématique de l'eau potable et de la nécessité de prévoir le renouvellement du réseau dans les années à venir, la collectivité a voté une évolution raisonnée de la tarification. Les abonnés recevront une lettre d'information avec leur prochaine facture leur détaillant les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022.

Olivier Charbonnier
Président du SMEACL

Au cœur des installations du SMEACL

Chaque année, un rapport sur le prix et la qualité du service eau est présenté aux élus mais combien connaissent les ouvrages et leur fonctionnement ?

C'est la raison pour laquelle le président du SMEACL, Olivier CHARBONNIER avait convié le 6 octobre dernier les élus des communes concernées afin de leur présenter les différentes installations : Châteaux d'eau, bâches et captages du syndicat.

Le SMEACL est né le 1^{er} janvier 2020 de la fusion entre le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Châteauneuf sur Cher – Venesmes – Vallenay avec le syndicat mixte eau et assainissement non collectif de Lapan. Châteauneuf fonctionnant en régie et Lapan en contrat de délégation de service public avec Veolia eau. Contrat incluant la vente d'eau en gros à Bourges Plus et à la commune de Dun sur Auron, ainsi que l'achat d'eau au SMERSE.

La visite commencée au captage de l'Ile à Châteauneuf sur Cher, s'est poursuivie par la découverte du château d'eau des Fonds James de Châteauneuf, puis du château d'eau Les Gargots de Vallenay, puis du captage de Lapan, pour se terminer par le château d'eau des Brissets à Arçay.

Le service eau potable en régie s'étend sur 165 km. Il dessert les communes de Châteauneuf sur Cher, Crézancay, Chavannes, Saint Loup des Chaumes, Serruelles, Uzay le Venon, Vallenay et Venesmes, soit 2 530 abonnés et 4 073 habitants.

Le volume produit est de 128 327 m³. Les équipements sont composés d'une station de pompage à Châteauneuf sur Cher produisant 1 200 m³/jour, trois réservoirs de 450 m³, 300 m³ et 150 m³, quatre bâches de 150 m³ et cinq surpresseurs.

De son côté, le service en DSP de Lapan, qui s'étend sur 237 km, compte 1 885 abonnés soit 3 913 habitants desservis répartis sur 19 communes. Il produit 771 499 m³ dont 656 817 m³ sont exportés.

Son installation de production a une capacité de 4 500 m³ / jour.

Le service comporte un réservoir et deux bâches d'une capacité totale de stockage de 2 420 m³, un château d'eau de 2 000 m³, une bâche de 300 m³ et une de 120 m³, un surpresseur et une station de traitement.

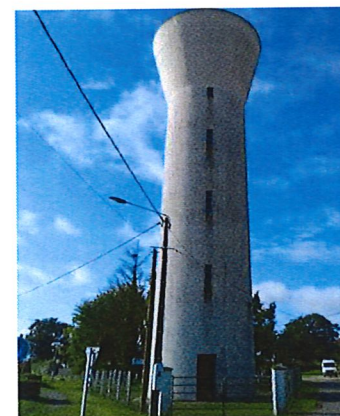
Afin d'améliorer la qualité du service, des travaux sont envisagés notamment la réhabilitation du surpresseur de Vallenay, la modernisation de la télégestion, une étude de connaissance et de gestion patrimoniale, le terrassement et l'installation de 6 débitmètres de sectorisation, la télérelève des compteurs par tablette.



Château d'eau Les Fonds James
Châteauneuf sur Cher



Station de pompage Châteauneuf sur Cher



Château d'eau Les Gargots
Vallenay

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

du Pays Berry St-Amandois

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

C'est un schéma...

... c'est-à-dire qu'il

- **définit les grandes orientations** de l'aménagement du territoire,
- **donne l'objectif à atteindre** des politiques publiques thématiques
- enfin il sert de cadre aux documents d'urbanisme locaux (PLU-i) qui détermineront ensuite le droit à construire.

... de cohérence...

Il **harmonise l'action publique locale** sur les thèmes du cadre de vie, de l'agriculture, de l'activité économique, des mobilités, etc.

Cette cohérence s'appuie sur un projet de développement du Pays Berry Saint-Amandois **pour les 20 ans à venir** (ce que l'on souhaite devenir).

...territoriale

Il est réalisé sur **les 86 communes des 4 intercommunalités** du Pays Berry Saint-Amandois : CCI Arnon Boischaud Cher - CC Berry Grand Sud - CC Coeur de France et CC Le Dunois.

COMMENT SE CONSTRUIT-IL ?

C'est un document en plusieurs parties :

Un diagnostic : c'est l'état des lieux du territoire et la mise en exergue des enjeux qu'il va devoir relever. Il aborde l'ensemble des thématiques liées à l'aménagement du territoire : démographie, habitat, développement économique, services etc...

Un projet d'aménagement : il s'agit d'écrire l'ambition du territoire pour les 20 ans à venir. Comment souhaite-t-on être dans 20 ans et quelles mesures devront être mises en place pour atteindre cet objectif

Un document d'objectifs : c'est la façon dont va être réalisé concrètement le projet stratégique, les outils et le cadre de réalisation des projets.

CONCERTATION DES HABITANTS : COMMENT ET POURQUOI PARTICIPER A LA REFLEXION ?

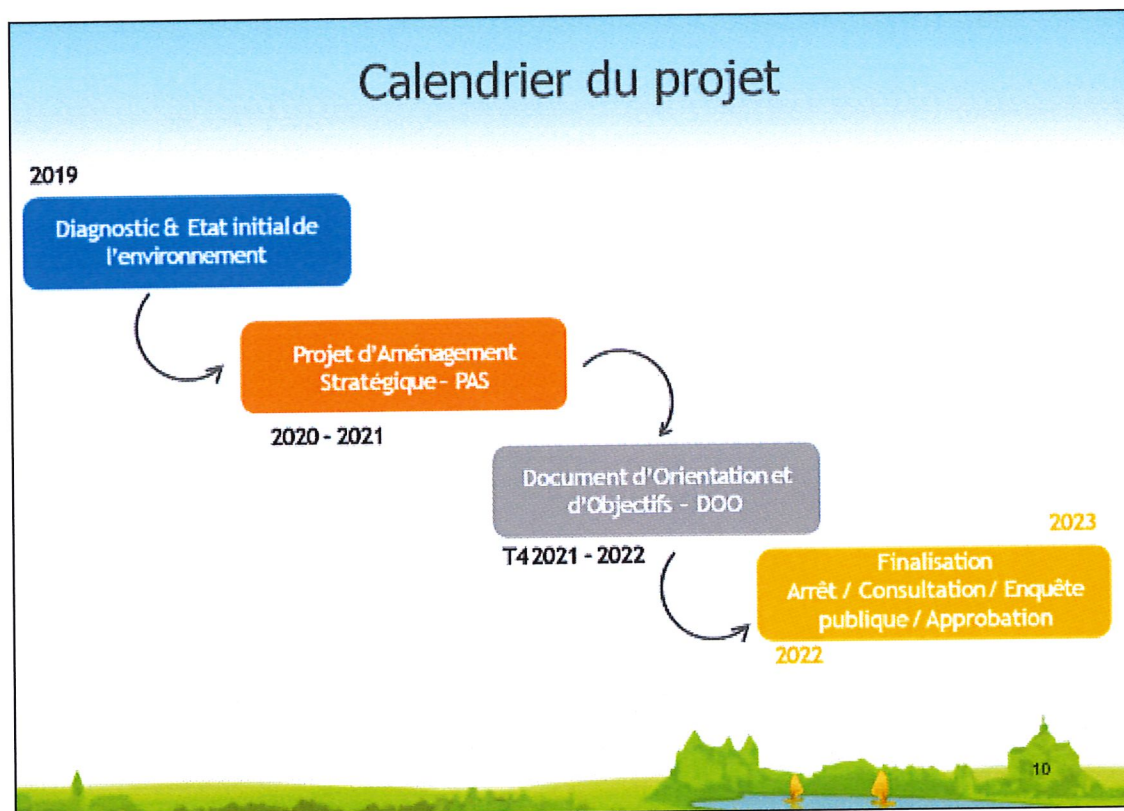
La procédure prévoit une large concertation des habitants. Il s'agit non seulement d'assurer une information la plus complète possible mais également de vous permettre de vous exprimer et d'échanger avec les élus. En tant qu'habitant, le SCoT pourra avoir une implication sur votre cadre de vie, sur les choix d'aménagement qui vont être menés par les collectivités publiques. Si vous voulez que les choix correspondent à vos besoins, vos aspirations, il vous est donné l'occasion de donner votre avis.

Des réunions publiques participatives sont organisées à chaque étape significative du projet. Elles sont annoncées en mairies, dans la presse locale et sur les réseaux sociaux du Pays (facebook)

Des registres de concertation sont disponibles au siège du Pays.

Une exposition, ouverte au public et itinérante sur l'ensemble des communes du territoire permettra de vous informer sur les conclusions des différentes phases. Elle commencera à partir de janvier 2022.

L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE ?



Le diagnostic a été réalisé, les orientations stratégiques définies et validées en octobre dernier.

La prochaine étape consiste à rédiger le document d'orientation afin de finaliser le projet dans le courant 2022. Suivront une phase de consultation, puis d'enquête publique, avant approbation définitive du SCoT prévue début 2023.

BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX DANS VOTRE MAISON ?

LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT DU Pays Berry St Amandois peut VOUS AIDER ET VOUS ACCOMPAGNER.

Les élus du Pays Berry St Amandois, c'est-à-dire les représentants des 86 communes du sud du Département du Cher ont décidé d'initier une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Qu'est-ce que c'est ?

Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (**OPAH**) est, un contrat passé entre une collectivité, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en vue de rassembler des financements qui peuvent ensuite être attribués aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement.

Dans le cadre de cette opération, un service Habitat a été constitué. Il regroupe tous les principaux partenaires départementaux de l'habitat avec l'ambition de pouvoir répondre à toutes vos questions et besoins : d'une demande simple comme par exemple le changement de son système de chauffage à des demandes plus complexes comme un projet de rénovation globale de logements insalubres en passant par la rénovation thermique, l'aménagement de salle de bain pour personne à mobilité réduite etc...

VOUS ETES PROPRIETAIRE ET vous occupez votre logement à titre de résidence principale

Votre logement est très dégradé, difficile à chauffer ou n'est pas adapté aux difficultés liées à votre âge ou à votre handicap.

Vous envisagez des travaux lourds pour réhabiliter totalement votre logement ou bien pour en améliorer de façon significative la performance thermique.

Votre logement a plus de 15 ans.

Vous pouvez bénéficier d'aides pouvant aller de 35 à 60 % du coût de vos travaux (sous conditions).

Votre logement à moins de 15 ans (et plus de 2 ans), et vous souhaitez réaliser un seul type de travaux (changement de chauffage, installation d'une solution de chauffage faisant appel à une énergie renouvelable, isolation des murs, isolations des plafonds et des combles ...), vous pouvez également bénéficier des aides de Ma Prime Rénov et des Certificats d'Economie d'Energie

VOUS ETES PROPRIETAIRE BAILLEUR

Vous souhaitez réaliser des travaux lourds ou vous souhaitez améliorer de façon significative la performance thermique du logement.

Vous pouvez obtenir entre 25 et 35 % d'aide sur vos travaux à condition :

Que le logement soit construit depuis plus de 15 ans

Que vous vous engagiez à louer pendant 9 ans en respectant un plafond de loyer

Que vous réserviez le logement à des locataires sous conditions de ressources.

Attention ces aides ne peuvent pas être mobilisées pour des travaux d'entretien courant.

Attention :

Ne pas commencer les travaux avant de nous avoir contactés

Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment (RGE pour les travaux de rénovation thermique)

Ce dispositif ne s'applique pas aux résidences secondaires et aux meublés touristiques

Enfin, soyez vigilants lors de tout démarchage téléphonique et prenez le temps de vous renseigner avant de prendre votre décision. Pour toute question, contactez votre conseiller FAIRE (Espace Info Energie du Cher) au 02 48 69 71 90.

Contactez- nous : Pays Berry St Amandois, Service habitat, 02 48 96 16 82

Le Syndicat du Pays Berry St-Amandois

Ses actions pour la SANTE

(dans le cadre du Contrat Local de Santé – CLS)

CHANGER NOS MENTALITES VIS-A-VIS DE NOTRE SANTE : LA SOLIDARITE ET LE SOUTIEN MUTUEL POUR RESTER FORTS COLLECTIVEMENT

Nous faisons appel aux médecins pour nous « réparer » quand la maladie nous atteint par des virus, des bactéries, des dysfonctionnements et aussi parfois car nos propres modes de vie nous rendent malades. Face à la pénurie de médecins, pour ne pas subir la situation, nous devons **quitter la logique de réparation au profit d'une logique de prévention**. Quand nous sommes malades, nous devons prendre un chemin qui va du projet de soin au projet de vie pour sortir de la maladie.

Mieux, éduquons nos enfants à agir en connaissance de causes et de conséquences, à prendre des risques mesurés et à préserver leur capital santé. Les nouvelles pratiques de soin se fondent sur le **principe de responsabilité personnelle**. L'autonomie devient le maître mot dans la prise en charge de sa santé. Les temps changent. N'attendons pas pour nous y préparer.

Dans cette perspective, il est tout à fait pertinent de vous y aider en créant du lien entre les patients et leur territoire de vie. En effet, la COVID a montré que la solidarité existe toujours dans nos villages. Et on peut continuer à la démultiplier. C'est dans cette perspective que le CLS a créé la mission de **Personne relais du CLS**. Une personne centrale dans la mise en lien des habitants entre eux, avec les actions santé du CLS et celles des associations et enfin, avec le projet que peut porter la commune. Nous avons besoin que les volontés individuelles soient relayées par les collectivités pour que la prise en compte et en charge de la santé soit omniprésente dans les esprits de chacun (*la santé s'anticipe en pleine conscience, dans chacun des actes de nos vies individuelles et collectives*). Ainsi 34 des 86 communes ont déjà désigné une ou plusieurs personnes relais du CLS (52 au total à ce jour), toutes convaincues que s'il est certain que nous sommes dans une phase de désertification médicale, **nous disposons néanmoins de ressources en santé significatives**.



En refusant la fatalité et en créant une mobilisation multiple (entre patients, entre patients et professionnels de santé, entre professionnels de santé et associations, entre patients et relais communaux...) nous devrions constituer un terrain propice à l'envie de s'installer de nouveaux praticiens.

Ceci est un autre enjeu. Les jeunes médecins ont une approche de leur métier qui diffère de celui de nos « médecins de campagne d'antan », il faut le prendre en compte dès maintenant.

SOINS PAR LES PAIRS : QUAND UN PATIENT DEVIENT EXPERT DE LA VIE AVEC SA MALADIE ET QU'IL PEUT AIDER D'AUTRES PATIENTS A PILOTER LEUR PROJET DE SANTE...

Vous avez peut être entendu parler de SYNDEMIX, l'association de patients à laquelle les personnes relais du CLS ont donné la vie pour permettre aux personnes touchées notamment par des affections de longue durée de trouver une force collective pour aller mieux ensemble .

L'association caresse trois ambitions :

1. Permettre à l'ensemble des patients et accompagnants d'échanger sur les pathologies et la manière dont ils peuvent s'entraider pour reconquérir leur santé (se rencontrer, marcher ensemble, cuisiner ensemble...);
2. Former des patients experts pour faciliter l'interface entre les médecins et les patients et pour soutenir les patients dans la reprise en main de leur projet de santé ;
3. Former des représentants des usagers pour que la parole des usagers soit entendue dans les établissements de santé.



La vie territoriale

A titre d'exemple, une opération s'est mise en place avec le Département petite-enfance de la ville de Saint Amand Montrond. Des parents d'enfants porteurs de différences (maladies chroniques et handicap), fatigués de devoir se battre individuellement pour faire reconnaître à leur enfant la place qui doit être la leur se sont regroupés dans la même perspective : se soutenir entre pairs, devenir parents experts et parents ressource et potentiellement représentants des usagers.

L'association a vocation à agir sur l'ensemble du Pays. C'est donc naturellement que vous pourrez nous rencontrer dans les lieux suivants :

- **Saulzais-le-Potier** : Salle des fêtes (face à la MARPA)
- **Lignières** : Mairie, Salle du conseil
- **Charenton-du-Cher** : Mairie - Salle de réunion
- **Dun** : Salle du Mille Club
- **Le Chatelet** : Salle des associations - 9 rue des écoles
- **Châteauneuf-sur-Cher** : Le Chalet, place des promenades
- **Orval** : Salle du centre socioculturel
- **Bussy** : Salle des fêtes (place de l'Eglise)
- **Chateameillant** : pôle Culturel, rue de l'Etang
- **Levet** : Salle polyvalente, impasse des violettes
- **Saint-Amand-Montrond** : Salle des Bals (place carrée)

Vos interlocutrices sont :

Anne-Marie FERRY, présidente de SYNDEMIX - mimiferry01@gmail.com : 06 86 76 57 23

Véronique GALPIN, animatrice du Contrat Local de Santé - animation.sante@pays-berry-st-amandois.fr :

L'info

Intercommunale 2021

Communauté de communes Arnon Boischaut Cher

Novembre 2021



Edito du Président



Déjà 10 ans d'existence de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher, fusion de 2 communautés de communes désireuses de s'associer pour garantir des buts communs et une gestion intercommunale des projets de territoire.

Au cours de 3 mandatures communautaires, d'adaptations réglementaires et de projets concrétisés tels que les constructions de nouvelles stations d'épuration à Lignières et à Corquoy, la réfection de la voirie sur le territoire mais également le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique, l'année 2021 est caractérisée par l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'élaboration de ce document après 4 ans de réflexions intenses des élus des 18 communes de la CDC a permis d'aboutir à un projet intercommunal dans une vision globale du territoire ambitieuse, cohérente et partagée à 10 ou 15 ans.

En tant qu'habitants, élus ou personnes publiques associées, vous avez grandement contribué à l'élaboration de ce PLUi et nous tenons à vous en remercier.

Fort de son capital culturel et architectural, la compétence tourisme transférée à la communauté de communes a pour but de valoriser ses atouts. L'office de tourisme situé à Lignières couplé à son annexe à Châteauneuf, s'emploient ainsi à promouvoir la visibilité et renforcer le rayonnement **« Destination Sud Berry »**.

La découverte de notre territoire à travers l'itinérance douce sera pleinement opérationnelle et optimisée au premier semestre 2022 pour plus de nature, de patrimoine et de panoramas d'exceptions.

Malgré la crise sanitaire, la communauté de communes Arnon Boischaut Cher a été présente dans le cadre de ses compétences afin d'organiser et maintenir les services aux familles, accompagner et soutenir le monde économique, et poursuivre ses investissements au service de nos concitoyens.

Nous avons à défendre collectivement un destin partagé, une identité rurale revendiquée et au-delà un certain art de vivre ensemble. Je fais le vœu qu'avec leurs élus, chaque habitant d'Arnon Boischaut Cher partage une telle ambition. Mon engagement est sans réserve pour la rendre possible dans un territoire fort, dynamique et solidaire.

La solidarité, voilà ce que je souhaite pour chacun d'entre vous en cette nouvelle année.

Au nom du conseil communautaire, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux.

Dominique BURLAUD

Communauté de communes Arnon Boischaut Cher
2 rue Brune - 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER
02 48 60 42 74 - comcom.abc@orange.fr
<https://www.comcomabc.fr/>



Le PLUi approuvé : Une démarche de 4 années qui se concrétise.

Lancé en janvier 2018, l'assemblée délibérante de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher a approuvé, en séance du 21 juillet 2021, son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), après examen des remarques des Personnes Publiques Associées, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Vous pouvez le consulter sur notre site internet <https://www.comcomabc.fr/accueil/plui/plui-approuve/>

Ce document d'urbanisme, PLUi, est à la disposition du public au siège des mairies des communes membres et de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Assainissement

Construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées à Châteauneuf Venesmes et réhabilitation du réseau EU rue du Port à Châteauneuf

La protection de l'environnement et de la santé publique a nécessité la construction d'une nouvelle station d'épuration sur les communes de Châteauneuf et Venesmes en vue d'optimiser une dépollution des eaux usées et ainsi préserver et protéger le patrimoine naturel et la qualité de vie. Le groupement OTV-MSE /DUCROT, titulaire du marché d'un montant de 1 494 300 € H.T. a engagé, dès avril 2021, ces travaux à proximité de celle existante devenue obsolète. La réhabilitation du réseau EU avec poste de relevage rue du Port à Châteauneuf-sur-Cher sera réalisé par l'entreprise COLAS. D'une durée de 17 mois, la station sera mise en service en 2022. Ce projet a obtenu 1 165 554 € de subvention par l'Etat au titre de la DETR, le Conseil départemental et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Enfance Jeunesse

Relais Petite Enfance (RPE)

Par conventionnement avec l'ARPPE en Berry, la CDC Arnon Boischaut Cher a mis en place un RPE itinérant le « Relais des Kangous » sur les communes de Levet, Lignières et Venesmes pour des ateliers assistants maternels parents enfants.

Club Ados

Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans depuis 2 ans, ce club est destiné à les impliquer dans des projets communs. Une adhésion annuelle de 15 € donne accès aux activités proposées les mercredis, samedis et durant les vacances scolaires hors sorties et séjours. Pour tout renseignement, contactez Martial, l'animateur jeunesse au 02-48-60-42-38.



Enfance Jeunesse : Accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances / club ados. Contactez le service Enfance Jeunesse au 02 48 60 42 38 ou consultez notre site internet <http://www.comcomabc.fr/> et la page Facebook de la Comcomabc.

Vous souhaitez passer votre BAF A, vous avez plus de 17 ans et habitez sur le territoire, contactez le service enfance jeunesse au 02 48 60 42 38

Office de tourisme : Le site internet www.lignereseberry-tourisme.fr offre un concentré du territoire via des thématiques : agenda, portraits, hébergements, restaurants, découvertes, producteurs etc. Les réseaux sociaux (Facebook : *Tobby de Lignières / Instagram Lignerese Berry Tourisme*) Contactez également le 02 48 60 88 67.

Assainissement collectif : Pour toutes questions ou incidents, demande de raccordements, demande de contrôle en cas de vente de votre bien, contactez VEOLIA au 09 69 32 35 29

Assainissement individuel (non collectif) : Contactez le SMEACL (Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher Lapan) au 02 48 56 41 88

Infos utiles



<https://www.comcomabc.fr>

Covid-19

L'application **TousAntiCovid** est disponible au téléchargement sur :



**UN TÉLÉSERVICE POUR TÉLÉCHARGER
DIRECTEMENT SON ATTESTATION DE
VACCINATION COVID-19 SUR**

<https://attestation-vaccin.ameli.fr>

Maison des services

vous accompagne dans vos démarches administratives.....

La Maison de Services Au Public (MSAP) offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, vie associative...

Pour ce faire, les usagers sont accompagnés par des agents formés par les partenaires nationaux (Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, GRDF) ou d'autres partenaires locaux ou nationaux, en fonction des partenariats noués avec les communes, les intercommunalités ou La Poste, qui portent ces Maisons de Services au Public.

Dans une MSAP, il est possible de :

- d'être orienté vers le bon interlocuteur, d'obtenir de l'information sur les droits et prestations,
- D'être accompagné pour une démarche en ligne, pour l'utilisation d'Internet,
- utiliser le matériel informatique en libre accès,
- être accompagné dans ses démarches administratives (constitution de dossiers, ...),
- être mis en relation avec un organisme partenaire : prise de rendez-vous, web-entretien, ...

SEPT OPÉRATEURS NATIONAUX SONT PARTENAIRES DU PROGRAMME NATIONAL MAISON DE SERVICES AU PUBLIC :

- Pôle emploi
- La Caisse Nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Assurance Maladie)
- La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Assurance Retraite)
- La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Poste
- GRDF

3 Maisons de Services Au Public près de notre commune

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER

Place Thévenot - 18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER
Tél. : 02 48 61 58 35
chateauneuf-sur-cher@france-services.gouv.fr

DUN-SUR-AURON

Rue Heurtault de Lammerville
18 130 DUN SUR AURON
Tél. : 02 48 64 28 13
msapdudunois@orange.fr

SAINT-AMAND-MONTROND

6 rue Philibert Audebrand
18200 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. : 02 48 63 83 23
franceservices@ville-saint-amand-montrond.fr

Nos commerçants et artisans

Artisans

BERTHELOT Eric :	Menuiserie, ébénisterie , charpente : 4 bis rte nationale Jariolles Tél : 06 28 43 12 63 / 02 48 61 17 53
L'Embuscade :	Epicerie, restaurant, bar : 2 rue de l'église - Tél : 02 48 61 09 01
Horaires d'ouverture :	Lundi - mardi - jeudi : 8h30 - 19h30 Vendredi : 8h30 - 22h00 Samedi : 9h00 - 22h00 Dimanche : 9h00 - 14h00 Fermeture : le mercredi
JVAR-consultants :	Dépannage informatique - particuliers et professionnels - 37 rte de Bruère Tél : 02 48 61 07 36 / 06 81 41 28 58 - courriel : jvarconsultants@orange.fr
KOMITES Irène :	Couturière : 2, rue des vergers - Tél : 06 74 46 19 19
PECHERAL Pascal :	Entreprise de maçonnerie, carrelage, placo, couverture, ramonage : 45, rue de la république - Tél : 02 48 61 06 76
Terrassement de Chalais :	Terrassement - Jean-Luc CAULIER - Domaine de Chalais Tél : 02 48 61 18 96 / 06 87 56 16 18
VANVEUREN Dominique :	Entretien, réparation véhicules automobiles et agricoles, motoculteurs : 8, rue de la république - Tél : 02 36 53 60 25

Commerçants itinérants

Epicerie : La petite fermière, le vendredi matin

Boucherie - charcuterie - traiteur : Michel LIONNET, le jeudi matin

Pommes et produits régionaux : Les vergers de Nohant, le 2ème jeudi du mois

Agenda pour 2022

- 29 janvier : Dîner dansant à la salle des fêtes de Bruère-Allichamps organisé par l'ACUVE
- 24 avril : Randonnée pédestre organisée par Uzay Dynamique
- 4-5 et 6 juin : Fêtes des Lumas, organisée par le Comité des Fêtes
- 21 août : Sortie vélo et repas organisés par Uzay Dynamique
- Novembre : Loto de l'ACUVE à Bruère-Allichamps

Selon les conditions sanitaires en vigueur en 2022, les dates peuvent être modifiées ou annulées.

Ce numéro a été composé par l'équipe communication et imprimé par nos soins.